



Haut Commissariat aux Eaux et Forêts  
et à la Lutte Contre la Désertification

**Arganier : patrimoine universel porteur de  
richesse à conserver et à valoriser**



*L'Arganier face aux  
changements globaux:  
mieux connaître pour  
bien agir durablement*



*Agadir - Décembre 2015*



# Plan

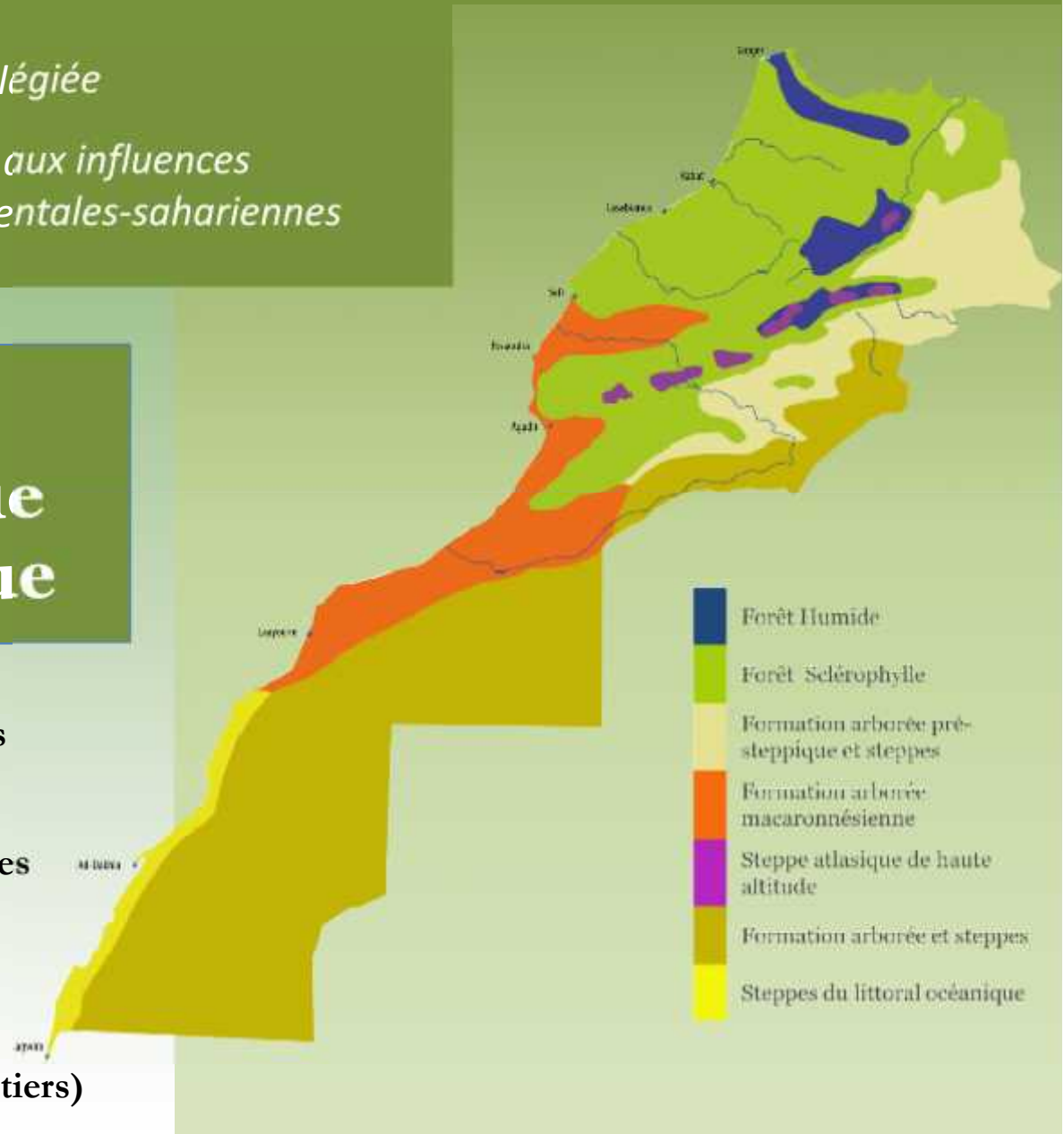
- 1. Richesse et Diversités des Écosystèmes Naturels**
- 2. Les acquis du plan décennal 2005 – 2014**
- 3. Perspectives du plan décennal 2015-2024**

# 1. Richesse et Diversités des Écosystèmes Naturels

- ◆ *Une situation géographique privilégiée*
- ◆ *Un climat méditerranéen soumis aux influences océaniques-atlantiques et continentales-sahariennes*

## Diversités Biogéographique & Éco-systémique

- ◆ **7** Ensembles d'Ecorégions
- ◆ **30** zones biogéographiques
- ◆ **39** écosystèmes terrestres  
(dont **30** écosystèmes forestiers)



# Arganeraie : Rôles & Fonctions

- ❖ L'arganeraie s'étend sur 870.00 ha (60 000 ha en plaine)
- ❖ 15% de la superficie totale boisée (5,8 Millions d'ha)
- ❖ Nombre d'habitant : 2,9 M (48 % en milieu rural)

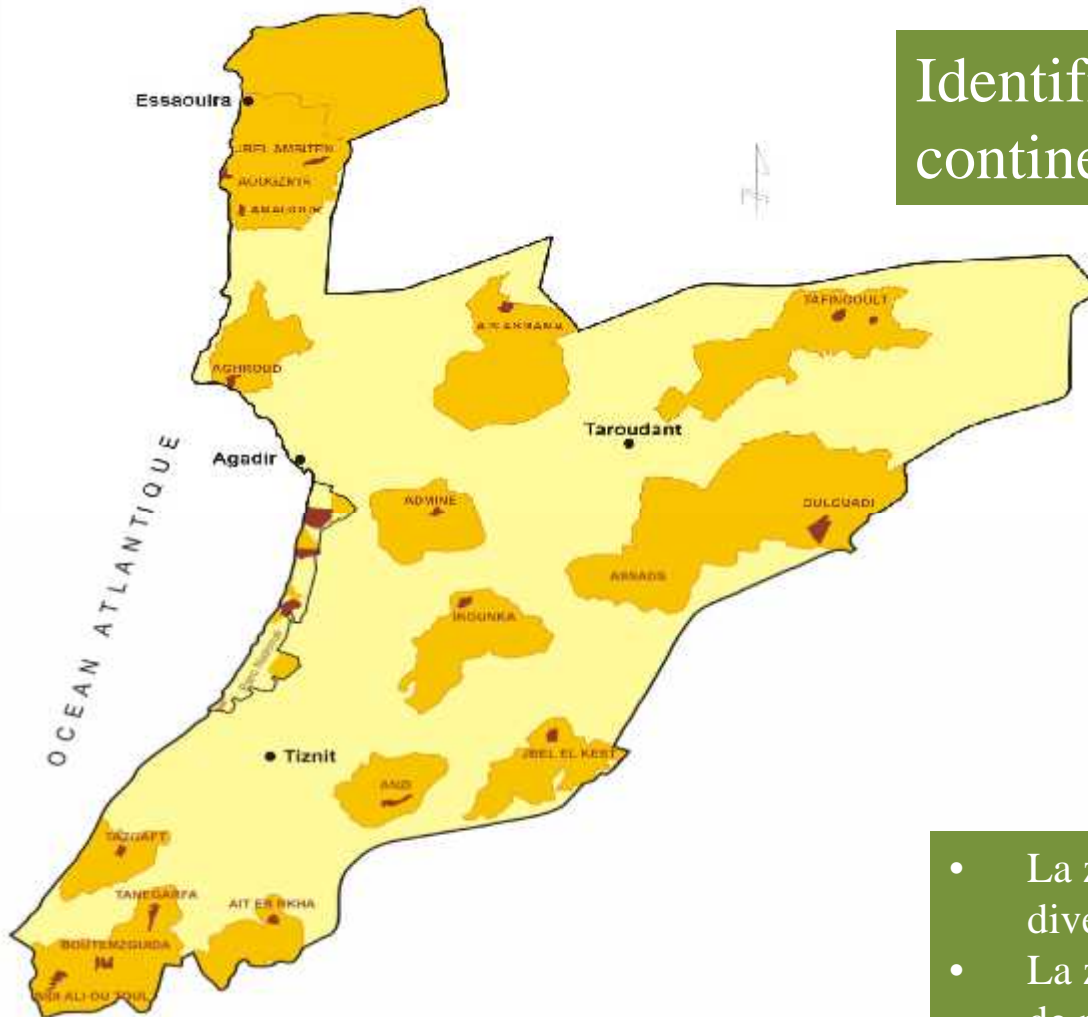


## Rôle environnemental, social et économique important

- ❖ Rempart contre la **désertification et la dégradation des terres**
- ❖ Protection des barrages et régulation des **cycles de l'eau**
- ❖ **Réceptacle de la biodiversité**: avec un **taux d'endémisme de 20%**
- ❖ Contribution à **l'adaptation et à l'atténuation des effets des changements climatiques**
- ❖ Participation à **hauteur de 6,7% du PIB régional**

# L'arganeraie, Patrimoine mondial: Statut de réserve de la biosphère (1998)

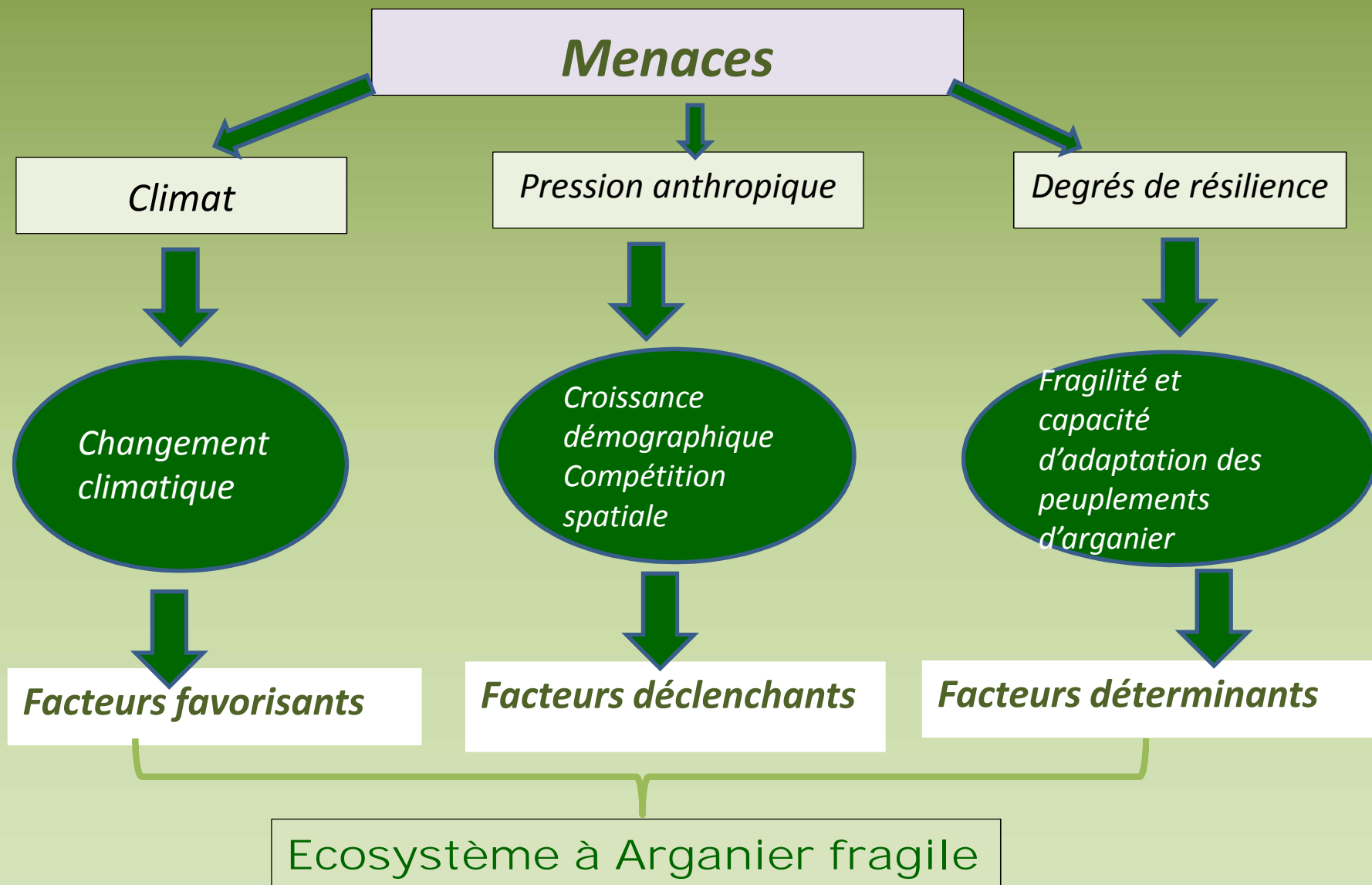
Identification de 12 SIBE : 10 continentaux et 2 littoraux



- Zone centrale 16.600 Ha
- Zone tampon 560.000 Ha
- Zone de transition

- La zone centrale : conservation rigoureuse de la diversité biologique ;
- La zone tampon : activités de gestion durable et de production.
- La zone de transition : les activités agricoles, les établissements humains et les autres usages sont permis

Un patrimoine naturel fragile, soumis à une pression résultant d'une causalité complexe



Un patrimoine naturel fragile, soumis à une pression résultant d'une causalité complexe

## *Risques*

*Erosion de la  
biodiversité*

*Dégradation des terres*

*Sensibilité des terres à la  
dégradation*

*Destruction des  
habitats  
Disparition des  
quelques espèces  
(Flore et Faune)*

*Dégradation du  
couvert végétal et  
du parcours*

*Dégradation de la  
productivité des  
terres*

Déséquilibre des écosystèmes à arganier

Un patrimoine naturel fragile, soumis à une pression résultant d'une causalité complexe

## Défis

*Restauration de la biodiversité*

*Respect des vocations des terres*

*Lutte contre la désertification*

*Eviter les points de rupture et la situation d'irréversibilité*

*Raisonnement de l'utilisation de l'espace dans le cadre d'une vision globale*

*Adapter la politique sectorielle aux exigences de lutte contre la désertification*

Recherche de nouveaux équilibres



## 2. Les acquis du plan décennal 2005 – 2014

### ❑ *Planification stratégique*

Élaboration d'un plan décennal 2005 – 2014 selon une démarche à 2 entrées:  
la lutte contre la désertification et la territorialisation

- Outils de planification thématiques opérationnalisés selon une approche éco-systémique intégrée et concertée
- Plan décennal mis en œuvre à travers des programmes régionaux basés sur des projets territorialisés (16 Projets territoriaux intégrés dans la région de l'Arganier avec un montant de plus de 600 Millions de Dh)

### ❑ *Approche managériale*

Adoption d'une approche permettant d'avoir des responsables délégataires d'une mission, porteurs de projets avec des objectifs contractualisés et soumis à une évaluation

- Démarche de gestion basée sur 4 cultures : le projet – la responsabilisation – la contractualisation – la réédition des comptes
- Réorganisation des services pour adapter les structures aux missions
- Adhésion volontariste aux réformes de la modernisation de l'Administration

## ☐ *Mise à niveau de l'environnement du secteur*

**Intégration du contexte socio-économique dans la mise en œuvre des programmes à travers une démarche partenariale et participative**

- Organisation et implication des populations dans la gestion des espaces forestiers
- Qualification et classification des entreprises forestières permettant d'améliorer leur capacité d'exécution
- Développement de différentes formes de partenariat avec les acteurs publics et privés et la société civile

## ***Sécurisation foncière du domaine forestier***

**Amélioration substantielle de la cadence de réalisation des différentes étapes de clarification du statut juridique du domaine forestier**

**Seulement 2% de la superficie (240 000 ha) reste à délimiter**

- La réalisation des études topographiques et la contractualisation avec les différents intervenants ont permis d'augmenter le rythme des opérations tout en garantissant les droits d'usage de la population locale

## ***Réhabilitation des écosystèmes forestiers***

**Inversement de la tendance de dégradation des forêts à travers l'augmentation de la cadence de la reforestation**

- Recours aux espèces autochtones adaptées à l'évolution des bioclimats:  
Arganier

**Actualisation du PANLCD et augmentation significative des superficies traitées contre l'érosion hydrique et sources d'ensablement dans le cadre d'une vision territoriale intégrée pour lutter contre la désertification**

***Lutte contre l'érosion hydrique***

Mise en œuvre de 86 projets intégrés dans 18 BV prioritaires au niveau de 40 provinces pour la lutte contre l'envasement des barrages et les risques d'inondations

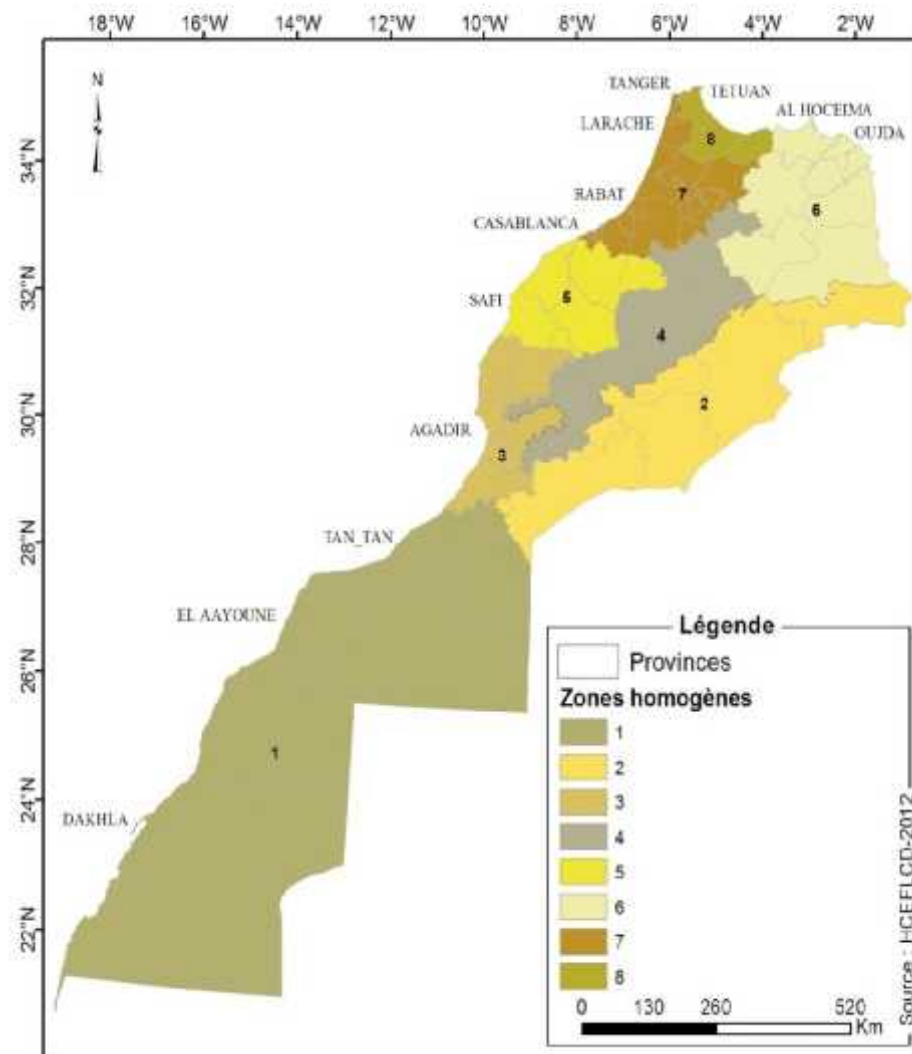
***Lutte contre l'ensablement***

Fixation de 39.000 ha de dunes dans 18 provinces et création de 7 ceintures vertes dans les provinces du sud

***Actualisation du PAN LCD***

Assoir une plateforme territoriale et intersectorielle de référence pour la coordination de la LCD

**Carte des zones homogènes et provinces**



## ***Conservation et valorisation de la biodiversité***

*Renforcement du réseau des aires protégées et mise en place du cadre réglementaire et législatif national pour la gestion et la valorisation de la Biodiversité*

## ***Protection des forêts***

*Amélioration de la performance des interventions à travers l'élaboration et la mise en œuvre de dispositifs de prévention et de gestion des risques*

### 3. Perspectives du plan décennal 2015-2024



Bonne intégration des chaînes de production

Bonne gestion dans l'exercice des droits de jouissance

Répondre à la demande croissante des produits tout en tenant compte de la capacité de production de l'Arganeraie



Le développement de l'urbanisation doit tenir compte des exigences de développement durable de l'espace Arganier

L'extension de l'agriculture irriguée ne peut se faire au détriment de l'Arganeraie

Le nombre élevé de projets touristiques et industriels ne doit pas affecter le patrimoine



Réussir la régénération naturelle et améliorer le rythme de reboisement

Améliorer le niveau piézométrique de l'eau (3-5m/an)

Lutter efficacement contre le processus de désertification

## 3.1 Lutte contre la désertification

L'évaluation des politiques publiques et la capitalisation des expériences montrent la complexité du phénomène de désertification et nécessitent la prise en compte de 4 préoccupations



- Spécificité spatiale
- Solidarité sociale
- Solidarité intergénérationnelle
- Intégration sectorielle

Cette approche constitue le vecteur d'un arbitrage permanent de tous les projets locaux pour asseoir un modèle de développement durable intégrant les objectifs de



- Croissance économique
- Équité sociale
- Respect de l'environnement

## 3.1 Lutte contre la désertification

Lutter contre l'érosion hydrique et la dégradation des terres dans les zones de montagnes: aménagement des BV, protéger les barrages et intégrer la recharge naturelle potentielle des réserves souterraines dans la gestion des ressources en eau

Soutenir et faire accompagner l'aménagement des BV par la politique de développement rural dans les zones de montagne

Anticiper et s'adapter au changement climatique et gérer les risques liés aux différents fléaux

*Correction mécanique des ravins:*

*Quatre BV prioritaires à Traiter (205.000 m<sup>3</sup>)  
90 Millions Dh*



## 3.2 Restauration des écosystèmes à Arganier

Renforcer la réhabilitation des peuplements d'arganier à travers l'intensification des plantations et la capitalisation sur les modèles concertés de gestion de l'espace

Etablir de nouveaux équilibres sylvo-pastoraux à travers l'organisation de l'exercice du droit de parcours et la consolidation du mécanisme de compensation de mise en défens

<i>Actions</i>	<i>Physique prévu (ha)</i>	<i>Financier prévu (M Dh)</i>
<i>Régénération et entretien des plantations</i>	28575	900
<i>Réhabilitation de l'Arganeraie</i>	150 000	300
<i>ASP et entretiens</i>	20000	110
<i>Total</i>		1310

<i>CMD (Arganier)</i>	47 534	35,8
-----------------------	--------	------

## 3.2 Restauration des écosystèmes à Arganier (suite)

Réduire la pression liée à la consommation du bois énergie à travers la mise en œuvre de plans d'action pour les zones prioritaires orientés vers l'utilisation des énergies alternatives et l'économie de bois énergie.

<i>Actions</i>	<i>Physique prévu (U)</i>	<i>Financier prévu ( MDh)</i>
<i>Distribution de plants fruitiers</i>	<i>379 000</i>	<i>11</i>
<i>Achat de ruchers</i>	<i>8170</i>	<i>12,5</i>
<i>Ouverture et réhabilitation des pistes</i>	<i>674 Km</i>	<i>75,5</i>
<i>Total</i>		<i>98</i>

### 3.3 Conservation et valorisation de la biodiversité

Faire de la conservation de la BD un objectif partagé par tous les acteurs de la gestion de l'espace pour intégrer la valorisation du Parc de Souss Massa et des SIBE dans le développement régional et local

*Intégration des Aires Protégées dans un schéma de développement éco-touristique*

## 3.4 Valorisation économique des écosystèmes d'Arganier

Consolider le rôle du secteur forestier d'arganier dans l'économie sociale et mettre en œuvre de nouvelles approches pour le développement des opportunités d'investissement

*Consolider le rôle du secteur dans l'économie sociale et mettre en œuvre de nouvelles approches pour le développement des opportunités d'investissement et développement d'autres filières et d'accompagnement:*

- Filière PAM
- Filière cynégétique
- Ecotourisme
- Autres produits et services

***Total: 1,550 Milliard de Dh***



**MERCI**